

LIEU

Institut de Formation en
Santé de l'Audomarois
Centre Hospitalier de la
Région de Saint-Omer
Pavillon Artois
Route de Blendecques
BP 60357 Helfaut
62505 SAINT-OMER cedex

www.ch-stomer.fr

CONTACT

Secrétariat de la formation :
Tél. : 03 21 88 74 40
secretariat-ifs@ch-stomer.fr

**RESPONSABLE DE LA
FORMATION CONTINUE**
CHAMBRIN Dorothée

REFERENT HANDICAP
LEMORT David
david.lemort@ch-stomer.fr

Tutorat des élèves Aides-Soignants

Contexte

Le nouveau référentiel de formation aide-soignante du 10 juin 2021 a redessiné les contours de l'accompagnement et les modalités d'évaluation en stage ont été modifiées. De plus, la notion de tuteur dans l'accompagnement des élèves est désormais formalisée.

Les établissements sont donc amenés à adapter leur organisation interne pour un accompagnement optimal des stagiaires et le tutorat est devenu une nécessité.

Etre tuteur est une mission à part entière et celle-ci s'inscrit tout autant dans la formation des élèves que dans l'intégration des jeunes diplômés.

Textes réglementaires

- Arrêté du 10 Juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux
- Instruction N° DGOS/RH4/DGCS/4B/2016/250 du 29 juillet 2016 relative aux orientations en matière de développement des compétences des personnels des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 89-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière

Publics concernés - Prérequis

Professionnel de santé investi dans l'accueil, l'accompagnement et l'évaluation des élèves aides-soignants durant leur stage de formation clinique : maître de stage, tuteur de stage et professionnels de santé de proximité.

Objectifs de la formation

- Comprendre et expliquer les concepts et enjeux du référentiel de formation aide-soignant
- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences et savoir les évaluer
- Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat
- Identifier le projet de l'élève et sa progression d'apprentissage
- Adopter une relation pédagogique permettant à l'élève d'adopter une posture professionnelle réflexive, responsable et autonome.
- Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur, renforcer ses compétences et réfléchir à l'élaboration d'outils pédagogiques facilitant l'accueil, l'accompagnement et l'évaluation de l'élève aide-soignant.

Programme et durée de la formation	DUREE : 3 Jours LES HORAIRES : 08h30 / 12h30 13h30/16h30 REPAS : A la charge du stagiaire. Possibilité de déjeuner au self du CHRSO avec l'achat d'un ticket visiteur. Mise à disposition d'une salle de restauration équipée de micro-ondes et de distributeurs automatiques. NOMBRE DE PARTICIPANTS : 16 participants maximum LIEU : IFSA du CHRSO INTERVENANTS : 2 Cadres Formateurs experts dans la formation aide-soignante et l'accompagnement en stage. DATES DES SESSIONS DE FORMATION : - 05-06 et 15 Mai 2025 - 06 – 07 et 18 Novembre 2025
Modalités pédagogiques	➤ Test de positionnement, ➤ Cours didactiques ➤ Travaux de groupe, ➤ Brainstorming, ➤ Mise en situations, ➤ Quizz Un travail inter session sera demandé
Modalités d'évaluation	Evaluation à chaud (satisfaction) à la fin de formation Evaluation de l'atteinte des objectifs à la fin de la session de formation. Evaluation en situation de travail par un questionnaire 3 mois après la réalisation de la formation
Tarifs de la formation	315 € par participant
Inscription	Bulletin d'inscription joint à ce programme à envoyer un mois avant le début de la session de formation

Accessibilité au handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'étude préalable de chaque situation individuelle.

Mr Lemort, référent handicap est à votre écoute pour tout besoin de compensation. Vous pouvez le contacter à l'adresse mail suivante : david.lemort@ch-stomer.fr